



COPIE DE RÉSOLUTION

Extrait du livre des délibérations de la Municipalité du Village de Massueville lors de la séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité tenue à la Mairie de la municipalité de Saint-Aimé, située au 285, rue Bonsecours à Massueville, le mardi 15 octobre 2019 à 19h30, à laquelle sont présents:

Le maire Denis Marion et les conseillers René Lalancette, Nicole Guilbert, Louis Fillion, Chloé Émond, Richard Gauthier et Pierre Michaud;

Rés. 2019-10-179 **Municipalité alliée contre la violence conjugale** (c.c. | 114-250)

CONSIDÉRANT QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

CONSIDÉRANT QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

CONSIDÉRANT QUE le Québec s'est doté en 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

CONSIDÉRANT QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

CONSIDÉRANT QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

CONSIDÉRANT QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu partout au Québec;

CONSIDÉRANT QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens au problème de la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur le conseiller René Lalancette;


Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;

IL EST RÉSOLU

DE PROCLAMER la municipalité du Village de Massueville alliée contre la violence conjugale.

Adopté à l'unanimité

Par 
France Saint-Pierre
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Par 
Denis Marion
Maire

Ce 23^{ième} jour du mois d'octobre de l'an deux mille dix-neuf.